

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés : le camping « La Ferme du Pelou », SAS Camping La Ferme du Pelou, et le client ci-après :

Nom : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

Pays : _____

Tél : _____

qui souhaite réserver pour la période du jour d'arrivée :/...../..... au/...../..... (jour du départ).

Nombre de personnes (+ de 7 ans) :

Nombre de personnes (- de 7 ans) :

Ci-joint un versement de :

25 % du montant du séjour en mobil-home soit € d'arrhes par chèque à l'ordre de la SAS Camping La Ferme du Pelou pour la location du mobil-home.

Conditions de location pour les mobil-homes

La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement d'arrhes représentant 25 % du montant total du séjour. Le paiement doit être effectué par chèque, établi à l'ordre de la SAS Camping La Ferme du Pelou.

Les mobil-homes sont loués à la semaine, du samedi à partir de 15H jusqu'au samedi suivant 10H, en juillet et août. A la semaine ou à la nuit hors saison.

Annulation

En l'absence de message du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible dans les 18 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location et les arrhes restent acquises au camping.

Paiement du séjour

Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée, et pourra se faire par chèque, espèces ou chèques vacances. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé. Taxe de séjour : 0,22 cts par personne et par nuit, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans.

Conditions particulières

Le chèque représentant le montant des arrhes ne sera encaissé qu'en cas de désistement. Il servira de caution ensuite, et sera rendu au départ après visite du mobil-home s'il n'y a pas de détériorations ou de matériel manquant.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de location ci-dessus.

A, le

Signature du client

En retour le

L'exploitant